



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

La fermeture d'un établissement secondaire

IMPRIMÉ

Formulaire M2

Disponible dans la rubrique "Formulaires déclaratifs à télécharger"

CFE COMPÉTENT SELON L'ACTIVITÉ ET LE LIEU GÉOGRAPHIQUE

CCI Meuse Haute-Marne / Centre de Formalités des Entreprises

Accueil sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00

Lundi & vendredi de 14h00 à 17h00

BAR-LE-DUC

6 rue Antoine
Durenne

CHAUMONT

9 rue de la
Maladière

SAINT-DIZIER

55 rue du
Président Carnot

VERDUN

30 avenue
de Douaumont

Haute-Marne : 03 25 07 32 00 | Meuse : 03 29 76 83 00
cfe@meusehautemarne.cci.fr

DOCUMENTS POUR LA SOCIÉTÉ

Pour une fin de location gérance :

- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal, le texte et la date de parution ou 1 exemplaire du journal ayant publié l'avis de fin de location gérance

PAIEMENT

A l'ordre du Greffe du TC (chèque ou virement) :

- Fermeture d'un établissement secondaire : 46,48 €
- Fermeture d'un établissement complémentaire : 65,04 €

A l'ordre de CCI Meuse Haute-Marne (espèces, chèque ou virement) :

- 70 €